

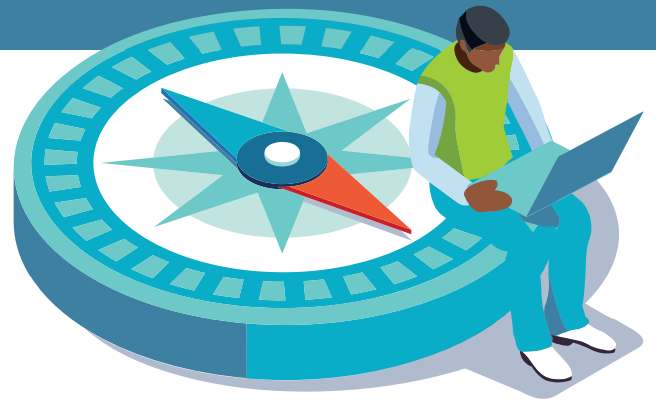


Offre d'accompagnement à l'ÉVALUATION d'une action du secteur santé et social

2024

2^{ème} session

Appel à candidatures
Auvergne-Rhône-Alpes



Acteur de terrain ou "porteur de projet", vous êtes impliqué dans une **action** du domaine **santé ou social** sur un territoire de la région **Auvergne-Rhône-Alpes**.

- Votre action débute et vous n'avez pas encore pensé à son évaluation ?
- Votre action est mise en œuvre depuis plusieurs années et vous souhaitez prendre du recul ?
- Vous vous interrogez sur la pertinence de vos indicateurs ou de votre questionnaire d'évaluation ?

L'IREPS et l'ORS vous apportent...

UN APPUI METHODOLOGIQUE
EN ÉVALUATION
(entre 6 et 8 mois)

- > Conseil ponctuel
- > Conseil renforcé
- > Accompagnement global

Soutien

NOTRE APPUI

Notre équipe d'appui est composée de professionnelles de l'IREPS et de l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes. En fonction de vos besoins, nous pouvons vous proposer :

Un conseil ponctuel

Nous vous aidons sur **un point particulier dans votre démarche d'évaluation** avec un regard extérieur sur vos outils, une relecture de documents...

> **Modalités** : temps de rencontre en présentiel dans nos locaux, en distanciel ou échanges par mail.

Un conseil renforcé

Nous vous aidons sur **certaines phases de l'évaluation** comme la définition des outils de recueil ou l'analyse des données collectées par exemple.

> **Modalités** : plusieurs réunions en présentiel (dans vos locaux ou dans nos locaux) ou en distanciel.

Un accompagnement global

Votre action est bientôt terminée ?

Nous vous accompagnons **dans toutes les étapes de votre évaluation**.

> **Modalités** : 4 à 5 réunions de travail, dans vos locaux, sur une durée qui varie de 6 à 8 mois. Cet accompagnement implique du temps disponible à consacrer à l'évaluation au-delà des temps de réunions. **Nous sommes en soutien dans les étapes clés de l'évaluation mais en tant que porteur de l'action, c'est vous qui menez l'évaluation** (rédaction des comptes rendus, collecte des données, rédaction du rapport...).

EN PRATIQUE



- Vous nous transmettez votre candidature en remplissant [la fiche de demande en ligne](#) avant **le 15 juillet 2024**.
- Nous analysons vos besoins et vous proposons un appui personnalisé, qui sera réalisé par des professionnelles de l'IREPS et de l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes.
- Les demandes de conseils sont possibles tout au long de l'année en contactant la coordinatrice.
- Cet appui est gratuit grâce au financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Renseignements

Lucie Pelosse, coordinatrice.

Tel. 04 72 00 55 70 - lucie.pelosse@ireps-ara.org

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé
www.ireps-ara.org

ORS Auvergne-Rhône-Alpes - Observatoire Régional de la Santé
www.ors-auvergne-rhone-alpes.org

